

N° 1769 – IN 498

Dépôt : 04.07.2022
Traitement Bureau CDV : 04.07.2022
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 04.11.2022

Interpellation de M. Patrick Muster intitulée : « CDE/EJC : le commerce local est-il suffisamment sollicité ? »

Introduction

Selon le ressenti de certains commerçants et fournisseurs, le volume de denrées achetées par le Centre de l'enfance (CDE) et l'École à journée continue (EJC) auprès des commerçantes et commerçants de Moutier est en baisse.

Bien que conscient de la liberté d'action qui prévaut dans ce genre de situation, il paraîtrait raisonnable que les denrées servant aux repas des enfants mangeant dans des institutions prévôtoises soient acquises auprès des commerces de Moutier.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

1. Le Conseil municipal confirme-t-il que moins de denrées ont été achetées auprès de commerces de Moutier ?
2. En ce sens, le Conseil municipal pourrait-il nous donner (en francs) le montant des denrées achetées auprès des commerces de Moutier en 2013, 2017 et 2021 afin d'avoir une comparaison plausible ?
3. Le Conseil municipal a-t-il une stratégie de consommation locale dans le CDE/EJC, comme cela a été récemment mis en place à Bienne par exemple ? Si non, l'envisage-t-il ?

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 4 juillet 2022

Signature (s) :

1^{er} signataire :

M. Patrick Muster (1)